

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'APREMONT**

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de juillet à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune d'APREMONT dûment convoqué par Monsieur le Maire d'Apremont en date du 25 juin 2026, s'est rassemblé en Mairie d'Apremont, sous la présidence de Monsieur Michel DAGNIAUX, Maire, en session ordinaire.

ETAIENT PRESENTS :

Michel DAGNIAUX, Roger POTIN-VESPERAS, Françoise DUBREUCQ, Didier HAMART, Philippe PERRIER, Anne GIRARD, Stéphane SIMON, Eric PROFFIT, Valérie KEH, Clémence RONDEAU, Laurie FAULIAU, Clément DESESPRINGALLE, Thomas MANSEY.

ABSENTS : Marie-Laure PICARD, Nathalie BOUSSICAUD.

POUVOIRS : Marie-Laure PICARD (pouvoir à Laurie FAULIAU).

Secrétaire de séance : Laurie FAULIAU

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Quorum
15	13	01	14	08

**N° 2026/20 - OBJET : NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL POUR LA
COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

Dans chaque commune, une commission de contrôle des listes électorales est instituée, en application de la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales.

Pour rappel, la commission de contrôle est chargée d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs préalablement à tout recours contentieux contre les décisions prises par le maire à leur rencontre et plus généralement, de contrôler la régularité des listes électorales.

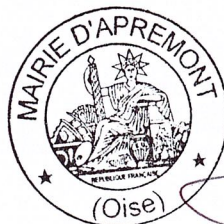
Les commissions se réunissent obligatoirement entre le 24^e et le 21^e jour avant chaque scrutin ou, en l'absence de scrutin, au moins une fois par an. Leur secrétariat est assuré par les services municipaux de la commune.

Les membres des commissions de contrôle sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de trois ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal. Les élections municipales organisées cette année entraînent un renouvellement général des conseils municipaux. Par conséquent, les membres des commissions doivent être à nouveau désignés et nommés par arrêté préfectoral.


La Commune désigne Monsieur Thomas MANSEY comme conseiller municipal qui fera partie de cette commission.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Laurie FAULIAU



Le Maire
Michel DAGNIAUX,



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'APREMONT**

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de juillet à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune d'APREMONT dûment convoqué par Monsieur le Maire d'Apremont en date du 25 juin 2026, s'est rassemblé en Mairie d'Apremont, sous la présidence de Monsieur Michel DAGNIAUX, Maire, en session ordinaire.

ETAIENT PRESENTS :

Michel DAGNIAUX, Roger POTIN-VESPERAS, Françoise DUBREUCQ, Didier HAMART, Philippe PERRIER, Anne GIRARD, Stéphane SIMON, Eric PROFFIT, Valérie KEH, Clémence RONDEAU, Laurie FAULIAU, Clément DESESPRINGALLE, Thomas MANSEY.

ABSENTS : Marie-Laure PICARD, Nathalie BOUSSICAUD.

POUVOIRS : Marie-Laure PICARD (pouvoir à Laurie FAULIAU).

Secrétaire de séance : Laurie FAULIAU

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Quorum
15	13	01	14	08

N° 2026/21 - OBJET : MODIFICATION DES DELEGUES AU PNR

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 31/03/2026 avait désigné deux représentants au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

Madame Anne GIRARD a été nommée suppléante mais elle ne peut pas assurer les fonctions étant déjà bénévole auprès du PNR.

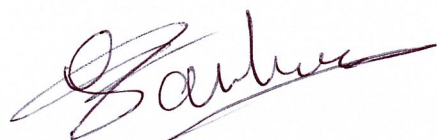
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE pour représenter la Commune d'Apremont au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise – Pays de France :

- Monsieur Thomas MANSEY, délégué suppléant.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Laurie FAULIAU



Le Maire
Michel DAGNIAUX,

